

Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

NGO Action News

15 juin 2023

Moyen-Orient

- Le 13 juin, le [Centre palestinien pour les droits de l'homme](#) (PCHR) a témoigné devant le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'Homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés en 1967. Le PCHR a déclaré que son témoignage intervenait un mois après la dernière opération israélienne dans la bande de Gaza, au cours de laquelle 33 Palestiniens ont été tués et 150 autres blessés, sans compter les destructions considérables de biens civils, notamment des maisons. Au cours de son intervention, le PCHR a passé en revue les violations commises par les forces israéliennes à l'encontre du peuple palestinien, en soulignant la détérioration continue de la situation des droits de l'homme et du droit international humanitaire.
- Le 8 juin, [Adalah](#) a publié un document de synthèse intitulé « L'accélération de l'annexion de la Cisjordanie sous le 37^e gouvernement israélien dirigé par le Premier ministre Netanyahu ». Ce document comprend une analyse juridique des mesures prises pour préparer l'annexion depuis la prise de fonction du dernier gouvernement Netanyahu en décembre 2022. Il examine plusieurs actes graves du gouvernement israélien visant à annexer la Cisjordanie. Les analyses portent notamment sur les changements institutionnels et le transfert de certains domaines de compétence à des services gouvernementaux, la légalisation des avant-postes et l'expansion des colonies, ainsi que l'application directe du droit interne israélien en Cisjordanie occupée. Le document de synthèse inclut également les recours légaux formulés par Adalah auprès des autorités israéliennes concernant ces actes et les réponses que l'organisation a reçues de la part des responsables.
- Le 7 juin, [Yesh Din](#) a publié un article soulignant que, depuis 45 ans, Israël refuse aux habitants du village palestinien de Burqa, en Cisjordanie, l'accès aux terrains dont ils sont propriétaires, à l'endroit où se trouvait la colonie israélienne de Homesh. Les terrains privés palestiniens ont été expropriés en 1978 à la suite d'un ordre de saisie militaire pour des impératifs de « sécurité » et, deux ans plus tard, la colonie d'Homesh y était implantée. Plusieurs dizaines de familles israéliennes ont vécu dans cette colonie jusqu'à ce qu'Israël évacue Homesh en 2005, dans le cadre du plan de désengagement. Yesh Din a déclaré qu'un plan de réoccupation de cette colonie est examiné par les autorités israéliennes, que les propriétaires palestiniens ne pourront accéder à leurs terrains en toute sécurité et que leurs droits continueront d'être violés tant qu'il y aura une présence israélienne dans la région.
- [BADIL](#) a annoncé la publication du premier d'une série de cinq documents de travail sur le thème « Décolonisation : le cas de la Palestine ». Selon BADIL, cette série est dictée par

l'évolution récente du discours sur la Palestine, qui délaisse peu à peu la logique du conflit national et l'approche de la résolution des conflits pour adopter d'autres cadres d'analyse, comme la colonisation et l'apartheid. La série présentera une vision globale de la décolonisation basée sur les droits pour toute la Palestine mandataire. Le premier document de travail (N° 30), qui introduit la série, établit le cadre de la décolonisation de la Palestine. Les documents suivants comprendront un examen approfondi des mesures, processus et moyens nécessaires pour parvenir à la décolonisation intégrale de la Palestine mandataire.

Asie et Europe

- Le 13 juin, [Amnesty International](#) a publié un article sur les allégations de crimes de guerre commis lors de la dernière attaque militaire d'Israël contre la bande de Gaza. L'attaque a été lancée le 9 mai 2023, par l'élimination ciblée de trois commandants de haut rang des Brigades Al-Qods, la branche armée du Jihad islamique palestinien. Selon Amnesty International, au cours de la première nuit de bombardement, 10 civils palestiniens ont été tués et plus de 20 autres blessés, un bilan très lourd qui aurait pu et dû être évité par ceux qui ont planifié, ordonné et autorisé l'attaque. D'après le bilan dressé par Amnesty International, au cours des cinq jours de l'offensive qui s'est achevée le 13 mai, 31 palestiniens, dont 11 civils, ont été tués par les forces israéliennes et des biens palestiniens ont été détruits ou gravement endommagés. Amnesty International a également rassemblé des informations sur la mort de trois civils palestiniens dans la bande de Gaza et deux civils en Israël, tués par des roquettes tirées par des groupes armés palestiniens. [B'Tselem](#) a également publié un article sur ces événements, demandant à ce que les responsables israéliens qui ont ordonné les frappes ayant entraîné la mort de civils soient tenus pour responsables.
- Le 12 juin, l'[Association France Palestine Solidarité](#) (AFPS) a publié un communiqué [en français] appelant à la protection des civils palestiniens. L'AFPS a fait état de la mort d'un enfant palestinien de deux ans, Mohammed Tamimi, tué d'une balle dans la tête par un soldat israélien en Cisjordanie. L'AFPS a également indiqué que les forces israéliennes avaient pénétré dans le village de l'enfant pendant les funérailles et blessé des Palestiniens.

Amérique du Nord

- Le 15 juin, [Americans for Peace Now](#) organisera un webinaire intitulé « Mobiliser les communautés de la diaspora au service de la justice en Israël et en Palestine » avec Mira Sucharov et Omar Dajani. Omar Dajani est un professeur de droit américain d'origine palestinienne et ancien conseiller juridique de l'équipe de négociateurs palestiniens chargés des pourparlers de paix avec Israël. Mira Sucharov est une politologue canadienne de confession juive, spécialiste des relations politiques entre Israël et la Palestine. Leur discussion portera sur les façons dont les communautés de la diaspora peuvent contribuer, en faisant preuve d'empathie et de créativité, à forger une perspective pour la justice et l'égalité en Israël et en Palestine.

- Le 12 juin, la [Fondation pour la paix au Proche-Orient](#) (FMEP) a mis en ligne un webinaire intitulé « Comment la définition de l’antiracisme de l’IHRA censure la défense des droits des Palestiniens dans l’UE et au Royaume-Uni : un éclairage de l’ELSC ». La présidente de la FMEP, Lara Friedman, s’est entretenue avec Giovanni Fassina et Alice Garcia, respectivement directeur et responsable de la communication et des stratégies de plaidoyer du Centre européen d’assistance juridique (ELSC), au sujet du dernier rapport de l’organisation, « Comment la définition de l’antiracisme de l’IHRA censure la défense des droits des Palestiniens – Atteintes à la liberté d’expression et de réunion dans l’Union européenne et au Royaume-Uni ». Selon la FMEP, il s’agit du premier rapport basé sur des faits concernant les violations des droits humains qui résultent de l’institutionnalisation et de l’application de la définition controversée de l’Alliance internationale pour la mémoire de l’Holocauste (IHRA) par l’UE et le Royaume-Uni.
- Le 9 juin, l’organisation [Law For Palestine](#) a fait savoir qu’elle a organisé, en collaboration avec la Délégation générale de la Palestine au Canada et des parlementaires canadiens, un événement intitulé « Faire face à ses responsabilités : les obligations du Canada envers la Palestine en vertu du droit international ». Cet événement hybride, au cours duquel d’éminentes personnalités se sont exprimées, a été suivi par un public varié d’environ 150 fonctionnaires, militants de la société civile et chercheurs, en présentiel ou en ligne. L’objectif de l’évènement, qui s’est déroulé sur la colline du Parlement à Ottawa, était d’aborder l’occupation prolongée du territoire palestinien par Israël et de discuter du rôle que le Canada peut jouer pour trouver une solution à cette situation critique.

Nations Unies

- Le 14 juin, [UNISPAL](#) a publié le numéro de mai 2023 du Bulletin mensuel sur les activités relatives à la question de la Palestine du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales.
- Le 6 juin, l’[Organisation mondiale de la Santé](#) a organisé un événement à Gaza afin d’inciter ses partenaires à se mobiliser pour donner suite aux principales conclusions et recommandations formulées dans deux rapports, « Droit à la santé : obstacles à l’accès à la santé et attaques contre les services de soins de santé 2019-2021 » et « Voix palestiniennes 2022-2023 » [en anglais]. Ces rapports montrent comment la fragmentation du peuple palestinien, la mise en œuvre d’un régime de permis, les restrictions de déplacement et le manque de protection entraînent des inégalités en matière de santé et créent des obstacles importants à la fourniture de soins de santé et à l’accès à la santé en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et dans la bande de Gaza.

Cette lettre d’information recense les informations sur les activités récentes et à venir des organisations de la société civile affiliées au Comité des Nations Unies pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Le Comité et la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations Unies communiquent les informations « en l’état », sans garantie

d'aucune sorte et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou à la fiabilité des informations contenues dans les sites Internet dont les liens figurent dans la lettre d'information.



<http://www.facebook.com/UN.palestinianrights>



<http://www.twitter.com/UNISPAL>